
première partie

Villeneuve-Les-Salines

Un nouveau Sarcelles ?



photo7
Villeneuve-Les Salines,
une « barre » dans les « 200 ».
Photo VIGNAUD Willy, septembre 2010

Les Salines ? « C'est sur la route d'Angoulins, à deux kilomètres de La Rochelle, qu'on rencontre les salines les plus proches de la ville »⁸. Évaluée à un million de quintaux, la production de sel, réputée, faisait vivre 4 000 familles. Cependant, la crise du sel frappe les marais au milieu du 19^e siècle. Le nombre de sauniers était de 84⁹ en 1845 ; il n'est plus que de 41 en 1866. Le développement du chemin de fer, au 19^e siècle, favorise la concurrence du sel venu de Lorraine, du Midi, du Portugal. Les salines se meurent. Pendant 75 ans, ce secteur n'a plus d'activité.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, La Rochelle connaît une expansion démographique spectaculaire. Les besoins en logement sont pressants. Port-Neuf à peine terminé, une première Z.U.P. est construite, à Mireuil.

La politique de décentralisation industrielle apporte une offre : une usine SIMCA. Le SIVOM de l'agglomération est créé spécialement, le 9 avril 1964, pour aménager les terrains capables d'accueillir une cette usine. Une nouvelle zone industrielle, sur la commune de Périgny, à l'est de l'agglomération, est implantée. Elle accueille « SIMCA » avec plus de 2 000 salariés. Elle est prévue pour accueillir d'autres entreprises¹⁰.

Si Mireuil peut permettre d'accueillir des salariés de SIMCA, de nouveaux logements sont nécessaires pour accueillir ceux des autres entreprises de cette zone industrielle.

Les Salines, inoccupées et les terres des fermes qui les jouxtent, sur les communes de La Rochelle, Périgny et Aytré, sont choisies, en 1965, pour réaliser une seconde Z.U.P., objet de notre étude¹¹.

Nous nous intéresserons, dans cette première partie, aux raisons qui conduisent à la réalisation de ce grand ensemble devant accueillir 10 020 logements - pour 40 000 habitants - en 10 ans, et à ses caractéristiques.

Puis nous analyserons les causes qui, en 1973, de la dédensification de la partie nord et de l'abandon de la deuxième partie du grand projet, au sud.



doc3.

Des terres agricoles et des salines pour le futur site de Villeneuve-Des-Salines. I.G.N. Photo aérienne 1964

9. ROCHEAU, Michèle, *Les Salines avant Villeneuve*, conférence publique, La Rochelle, 2 juin 2009

10. BERAUD, Remi, *Petite encyclopédie monumentale et historique de La Rochelle*, Paris, Rupella, 1981, p.102

11. DELAFOSSE, Marcel, *ibidem*, pp.279-281

I.1

Une nouvelle zone industrielle à l'est de La Rochelle, sur Périgny.

Les années d'après-guerre sont pour la France, des années d'essor économique. C'est l'époque des Trente Glorieuses, entre 1945 et 1974: forte croissance économique, que connaissent la plupart des pays développés, marquée par la reconstruction d'après-guerre, le plein-emploi, une forte croissance industrielle; forte croissance démographique aussi, avec le baby-boom. Le progrès technique est considérée comme facteur indiscutable de progrès de la société dans tous les domaines.

La Rochelle bénéficie de ce contexte. A Chef-de-Baie, les industries chimiques sont relancées: Péchiney-Saint Gobain, la Compagnie du phospho-guano, la Compagnie française de l'azote, qui produisent surtout des engrais, et bénéficient de la proximité du port où arrivent les matières premières.

L'usine Rhône-Poulenc traite des minerais rares.

Les anciens Chantiers de La Rochelle-Pallice (A.C.R.P.) et Les Chantiers navals Delmas-Vieljeux, spécialisés dans la construction et la réparation navale, fusionnent en 1960.

Les femmes trouvent du travail aux Chemiseries de l'Atlantique.

En 1959, la Chambre de Commerce et d'Industrie crée une zone industrielle à Chef-de-Baie, avec l'espoir d'y attirer des industries créatrices d'emplois, susceptibles de contribuer à l'activité du port, par l'exportation de leurs produits. Cette zone est située à proximité de l'aéroport de Laleu et des quartiers d'habitation de Port-Neuf et de Mireuil. Seule la Compagnie industrielle des télécommunications (CIT-Alcatel) s'y installe, en 1971, ainsi que quelques petites entreprises¹².

En 1969, la moitié de la zone industrielle de Chef-de-Baie est occupée par des activités industrielles¹³. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Monsieur Béraud, lors de l'assemblée générale des délégués consulaires, indique qu'il y a dix entreprises implantées sur 149 116 mètres carrés.

Depuis, sont venues s'ajouter la S.E.M.A.T., les Établissements Faget et la Société Générale de Manutention et de Transit, soit au total 84 000 mètres carrés supplémentaires et des centaines d'emplois (100 à 150 à la S.E.M.A.T.).

À Aytré, l'usine Brissonneau et Lotz, absorbée par Alstom en 1972, fabrique du gros matériel ferroviaire et emploie 1 500 à 1 600 personnes dans les années 1970.

Mais La Rochelle et son agglomération restent industriellement peu développés.



photo8
Usine Rhône-Poulenc, Chef-de-Baie.
Photo MOULINIER, Henri, septembre 2010

12. ROCHEAU, Michèle, *Les Salines avant Villeneuve*, conférence publique, La Rochelle, 2 juin 2009

13. BERAUD, Remi, *Petite encyclopédie monumentale et historique de La Rochelle*, Paris, Rupella, 1981, p.102

I.1.1

Des emplois en nombre insuffisant pour répondre à la croissance démographique.

Dès 1967, Henri Mendras, sociologue¹⁴, montre comment la France s'est transformée en un peu plus de 20 ans : de pays encore fortement relié à la terre (45% de la population habitant en 1945 dans des communes rurales et 35% vivent de l'agriculture.), en pays industrialisé, comparable à ses grands voisins européens¹⁵.

Cette industrialisation s'opère au profit des grandes et des moyennes agglomérations. Cependant le processus de désertification des zones rurales s'accroît, en raison de l'émigration des jeunes, à la recherche d'emplois, vers les villes et de la chute du taux de natalité qui en résulte¹⁶.

La Rochelle et son agglomération n'échappent pas à ce processus d'exode rural.

Population	1931	1936	1945
La Rochelle	45 043	47 737	48 923

Population	1954	1962	1968
La Rochelle	58 799	68 445	78 497
Agglomération		78 410	92 854

doc4.

L'évolution de la population de La Rochelle et de l'agglomération, 1931-1968, Recensements, I.N.S.E.E., Observatoire régional du Poitou-Charentes.

La population de La Rochelle augmente faiblement dans les années 1930-1940 : + 9% entre 1931 et 1945. Après la deuxième guerre mondiale, elle fait un bond: + 16% entre 1945 et 1962, + 60% entre 1945 et 1968, en moins de 30 ans !

Elle atteint 81 884 habitants en 1975 (en prenant en compte la modification des limites territoriales de La Rochelle)¹⁷. L'occupation de milliers de logements, récemment construits¹⁸ dans les nouveaux quartiers de Port-Neuf, puis de Mireuil, y contribue très largement.

L'agglomération, elle aussi, plus rurale, connaît une progression de 18% entre 1962 et 1968, en moins de 6 ans. Ce contexte démographique préside à la conception d'un deuxième grand ensemble rochelais, la future Z.U.P. II.



photo9

Mireuil, un habitat concentré

Photo MOULINIER, Henri, septembre 2010

14. MENDRAS, Henri, *La fin des paysans*, Paris, Colin, 1967

15. WIEVIORKA, Olivier, *La France du XXe siècle, Nouvelle Histoire de la France contemporaine-20*, Paris, Points Histoire, 2004, p.1233

16. *ibidem*, p.97

17. Comité du S.I.V.O.M. : en 1975, après décision du Conseil municipal de La Rochelle (13 Septembre 1974) et du Conseil Municipal de Périgny (7 juin 1972), « la partie de la commune - de Périgny - située à l'ouest de la déviation est de la R.N. 137, jusqu'au canal, soit rattachée à la Ville de La Rochelle » - *Répertoire des délibérations du SIVOM*

18. *Mémoire*, II^e partie

Cette croissance démographique, spectaculaire, est due à deux autres facteurs nationaux : l'excédent des naissances, particulièrement important, entre 1954 et 1962, avec le baby-boom (25,5% de la population française a moins de 14 ans en 1959) ; le solde migratoire très positif, qui induit une augmentation de la population active, jusqu'en 1968, laquelle représente encore 41,1% de la population totale française en 1975¹⁹.

La Rochelle voit, par ailleurs, l'arrivée, à partir de 1950, de nombreux militaires américains qui seront présents dans la ville et le département jusqu'en 1964. Ce n'est pas sans aggraver les problèmes de logement.

Dans le cadre de l'OTAN, les États-Unis ont besoin, en effet, de bases en Europe occidentale. La situation stratégique de La Pallice en fait un port favorable au débarquement d'hommes et de matériel de guerre. Les militaires américains sont 7 500 en Charente-Maritime. Leur présence n'est pas sans retombées en termes d'emplois(...) »²⁰.

Dans ces conditions, le programme d'armature urbaine de la Région Poitou-Charentes prévoit un développement important de l'axe Ile de Ré-La Rochelle-Rochefort qui doit connaître « un taux de croissance annuel supérieur à 2% pour accueillir, au total, 270 000 habitants en 1985 »²¹.

Pour la ville de La Rochelle, le schéma directeur propose deux opérations : la création d'un port de plaisance aux Minimes et la réalisation d'une Z.U.P. « à un quart d'heure à pieds du centre de la vieille ville »²².



photos 10, 11, 12,
Villeneuve-Les Salines,
les « 400 » et les commerces.
Photo VIGNAUD Willy, septembre 2010

19. DELAFOSSE, Marcel (Dir.), *Histoire de La Rochelle*, Paris, Privat, 1985, pp.278-287

20. *ibidem*, p.280

21. DUFOUR, Jean, « Le développement de la rochelle », France, *Architecture aujourd'hui*, n° 132, Juin-Juillet 1967

22. *ibidem*.

I.1.2

1964 : une situation difficile pour l'économie rochelaise

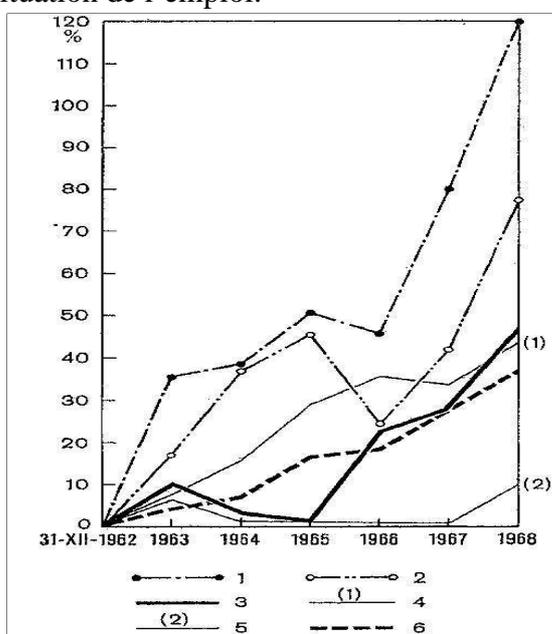
La direction des chantiers navals de La Pallice prévoit de licencier 272 salariés ; 120 sont autorisés par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (D.D.T.E.) ; 72 quittent l'entreprise, avant de recevoir leur préavis²³.

Dans le même temps, l'agglomération est confrontée au chômage, dû à la fois à l'insuffisance globale des emplois, tout particulièrement pour répondre à l'exode rural, et aux déséquilibres entre l'offre et la demande de travail dans plusieurs branches d'activité²⁴.

L'évolution, ci-dessous, des taux d'évolution du nombre de salariés de l'industrie et du nombre moyen mensuel des demandes d'emploi non satisfaites est très indicative d'un « malaise » social.

La courbe d'évolution des demandeurs d'emploi enregistre très brutalement la « carence » d'emplois : + 46% pour les hommes, plus de 50% pour les femmes, de 1962 à 1965²⁵. L'arrivée de l'usine Simca va, un temps, tempérer cette situation de l'emploi.

1. Demandes d'emploi non satisfaites féminines en Charente-Maritime. — 2. Demandes d'emploi non satisfaites masculines en Charente-Maritime. — 3. Salariés de l'industrie dans la Z.P.I.U. de La Rochelle. — 4. Salariés de l'industrie dans la Z.P.I.U. de Rochefort. — 5. Salariés de l'industrie dans la Z.P.I.U. de Royan. — 6. Salariés de l'industrie dans l'ensemble du département.



doc5.

Salariés de l'industrie et demandeurs d'emplois non satisfaits : pourcentage d'accroissement, décembre 1962-décembre 1968, dans SAINT-JULIEN, Thérèse, « La Rochelle et la décentralisation industrielle », Paris, *Annales de géographie*, 1971, p.690

Ce sous-emploi n'est cependant pas un problème spécifique à La Rochelle. D'autres agglomérations sont concernées. Dans les années 1960, la croissance industrielle, forte en France, s'opère surtout dans les régions les plus dynamiques. Elle laisse apparaître des déséquilibres. Globalement, les régions bénéficiaires sont l'Ile de France (les deux tiers des emplois industriels), la Provence, la région des Alpes et la vallée du Rhône, alors que l'Ouest (et donc l'Aunis), le Sud-Ouest et le Massif central apparaissent en marge de la croissance économique.

23. DOUSTIN, Préfet de Charente-Maritime,

Lettre à Pierre CODET, Secrétaire de l'U.D. CGT 17, le 27 octobre 1964, A.M.L.R., Inventaire XIXe-XXe, cote 2 000

24. BLAZY, François, « Zone industrielle de La Rochelle-Périgny. II - Une initiative du S.I.V.M. pour endiguer le chômage », *La France*, 16 juillet 1971

25. SAINT-JULIEN, Thérèse, « La Rochelle et la décentralisation industrielle », Paris, *Annales de Géographie*, 1971, La Rochelle, B.U. pp. 690-691.

Une politique d'aménagement du territoire

L'État, dès les premières années de l'après-guerre, entend promouvoir une « politique d'aménagement du territoire ». Cette décentralisation industrielle correspond à une « migration des activités industrielles de la région parisienne vers la province ». L'idée maîtresse est que cette politique doit favoriser « une implantation rationnelle » des industries sur l'ensemble du territoire²⁶.

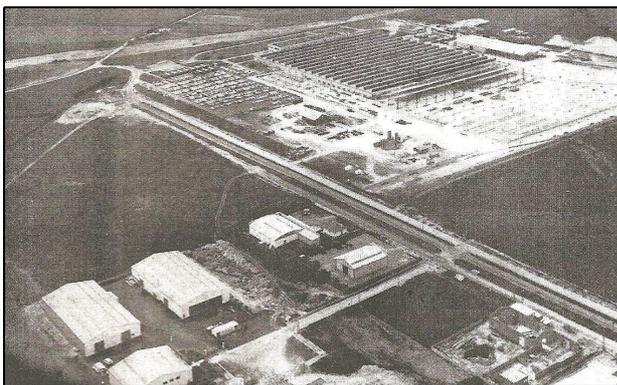
Ainsi, en 1950, Eugène Claudius-Petit, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, présente un « plan pour un aménagement du territoire », lors d'un Conseil des Ministres²⁷. Les gouvernements de la V^{ème} République veulent mettre fin à une concentration excessive des bases du dynamisme industrielle, tout particulièrement dans la région Ile de France. Ils veulent procéder à une régionalisation économique. Nous entrons dans cette phase de décentralisation dans les années 1950-60, qui se poursuit, sur le plan politique, dans les années 1980, avec les lois de décentralisation administrative.

Dans les années 1960, l'État prend les premières mesures de décentralisation économique : création de la D.A.T.A.R.²⁸ en 1963.

En 1963-1964, sont créés le corps des Préfets de région et les Commissions de Développement Économique Régional (les C.O.D.E.R.) qui ont la charge de promouvoir le développement économique au niveau des régions²⁹. L'État décide aussi de promouvoir la création de « pôles de développement », pour favoriser l'emploi industriel.

Un décret ministériel du 21 mai 1964, permet à certaines zones de bénéficier des « avantages les plus importants : prime de développement et prime d'adaptation industriels, ainsi qu'une indemnité de décentralisation »³⁰. Ce décret met l'accent sur la nécessité de favoriser le développement des activités industrielles dans les régions Ouest et Sud-Ouest, mais aussi certaines régions du Centre et la Corse : « le renforcement de la structure industrielle de ces régions sera l'un des objectifs du V^{ème} plan ». Il définit les « zones » qui bénéficieront de ces primes. Des primes d'un taux plus élevé doivent bénéficier à « certaines agglomérations » qui ont une « vocation particulière à jouer le rôle de centres de développement industriel », parmi lesquelles figure le pôle « La Rochelle-Rochefort ».

Ainsi, La Rochelle et son agglomération bénéficient-elles de cette politique, avec la proposition



doc6.

Usine SIMCA, Périgny

Photo GAILLARD, JEAN, *Sud-Ouest*, 21 juin 1969

26. SAINT-JULIEN, Thérèse, « Signification géographique des implantations industrielles décentralisées en province », Paris, *Annales de géographie*, 1973, pp.557-575

27. DATAR, « Pour un plan d'aménagement du territoire », Paris, *Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme*, 1950, In les grands textes de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, *La Documentation française*, 2003

28. DATAR, Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité des Régions, créée en 1963. Administration de coordination et d'impulsion de la politique d'aménagement et de développement du territoire national, directement rattachée au Premier Ministre, dont le premier titulaire sera Olivier Guichard.

29. WIEVIORKA, Olivier, *ibid.*, p.971

30. Décret n°64-440, 21 mai 1964, instituant une prime de développement industriel et une prime d'adaptation industrielle, *Journal Officiel*, 26 mai 1964

I.1.3

Une usine Simca pour l'agglomération rochelaise.

Le Préfet Doustin annonce, lors d'une conférence de presse, la perspective de 1 200 emplois au 1^{er} janvier 1966, avec l'implantation de SIMCA dans l'agglomération rochelaise. La société veut construire de nouveaux locaux à usage industriel.

L'État se propose d'autoriser la firme à le faire, à la condition qu'elle « consente à créer 1 200 emplois nouveaux, dans une région où les problèmes sociaux sont aigus ». SIMCA pense à une localisation en Basse-Seine ou en Alsace. Mais les pouvoirs publics s'y opposent et l'orientent plus particulièrement vers La Rochelle³¹. Elle peut y bénéficier des primes (et de l'indemnité) liées à la création d'un pôle de développement.

La proposition d'implantation de SIMCA est faite au Député-Maire de La Rochelle, M. Salardaine, alors à la tête d'une municipalité aux couleurs de la majorité gouvernementale. Il l'accepte. Dans les années soixante, l'installation d'usines paraît devoir être un facteur de développement efficace des villes moyennes comme La Rochelle.

La région possède une main d'œuvre disponible, provenant principalement de la campagne ; les salaires y sont plus bas que dans la région parisienne.

SIMCA pose deux conditions : disposer de cinquante hectares de terrains viabilisés, à moins de six francs le m²³². Dans l'agglomération rochelaise, seule la commune de Périgny dispose de terrains suffisamment grands³³.

Le 9 avril 1964, à l'invitation du Préfet, se réunissent, « dans la salle à manger du rez-de-chaussée à la Préfecture », les délégués des conseils municipaux de La Rochelle, Périgny, Puilboreau et L'Houmeau. Ils fondent le S.I.V.O.M. de l'agglomération.



doc7.

Usine SIMCA, en construction.

Photo IGN, 1964

31. SAINT-JULIEN, Thérèse, « La Rochelle et la décentralisation industrielle », *ibid*, p.692

32. DELAFOSSE, Marcel, *Ibid*, p.279

33. CHESNEL, Marc, « Villeneuve-des-Salines nouveau quartier de La Rochelle », Paris, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, Tome XIV, 1988, p.1.

Cette création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple correspond à une évolution des découpages administratifs hérités de la Révolution française. «La commune, le canton et le département ne répondaient plus aux besoins d'une société où l'urbanisation ne cesse de s'accélérer(...)»³⁴. Les délégués des communes décident de désigner un bureau du Syndicat, dont le Président est M. Salardaine, d'élaborer et d'adopter une délibération créant une zone industrielle.

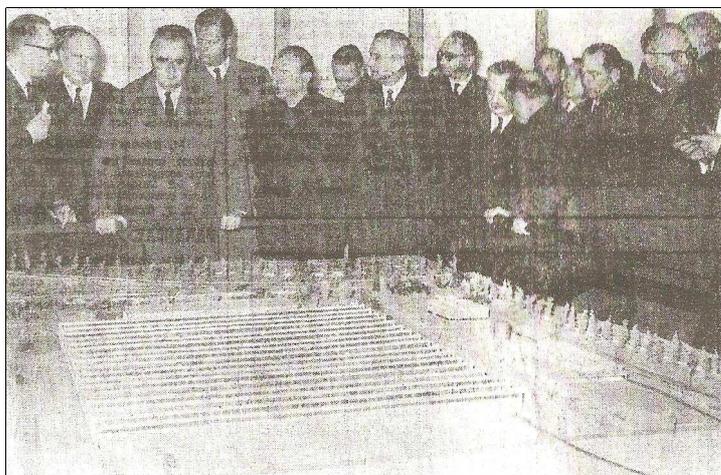
L'assemblée approuve l'acquisition, en plus des 50 hectares demandés immédiatement par SIMCA, de 28 autres hectares afin de réserver des terrains qui pourraient convenir à d'autres industriels, sans vouloir faire une concurrence trop grande à la zone de Chef-de-Baie³⁵.

Les terrains sont fournis à SIMCA en août 1964. L'usine va occuper 50 hectares, dont 4 de bâtiments.

La pose de la première pierre, par M. Georges Hereil, Président-Directeur-Général de SIMCA, a lieu le 10 novembre 1964³⁶, en présence de M. Olivier Guichard³⁷. M. Hereil déclare alors : « Je souhaite que l'usine SIMCA ait le privilège d'être un catalyseur, un levain, un accélérateur pour le développement économique d'une province à laquelle son passé, ses traditions et les qualités de ses citoyens donnent tant de titres à être de celles qui méritent d'accéder à une prospérité reconquise »³⁸.

L'usine est rapidement construite.

Fin novembre, 350 personnes y travaillent, dont 260 à l'atelier et 90 dans les bureaux³⁹. Dès 1966, elle accueille 410 salariés. Ils seront 2 860 en décembre 1976, 3 082 en juillet 1975, effectif maximum⁴⁰. C'est essentiellement une main d'œuvre non-qualifiée provenant, en grande partie, d'un périmètre inférieur à 10 kilomètres⁴¹. L'usine SIMCA est inaugurée le 19 janvier 1967 par Monsieur Georges Pompidou, alors Premier Ministre⁴².



doc8.
Inauguration de l'Usine SIMCA
par Monsieur. Georges POMPIDOU,
Photo GAILLARD, Jean, *Sud-Ouest*, 29 mars 1969

34. BLAZY, François, « Zone industrielle de La Rochelle-Périgny. I- La Z.I: une création nécessaire », *La France*, 15 juillet 1971, A.D.C.M., JX 263/99.

35. Comité du SIVOM de l'agglomération rochelaise, séance du 9 avril 1964, *Registre des délibérations* 12W126, Archives C.D.A., pp.3-6.

36. « Implantation d'une grande usine aux portes de La Rochelle », *Sud - Ouest*, 11 novembre 1964, p.7, A.D.C.M., JX 262/109

37. GUICHARD, Olivier, Délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, avant de devenir Ministre du Plan et de l'aménagement du Territoire en 1968.

38. LEDOUX, Serge, « 4 ans après ... III- Première de cordée dans l'ascension de l'Ouest, la firme entraîne de nouveaux conquérants »,

Sud - Ouest, 29 mars 1969, A.D.C.M., JX 262/129

39. « 350 personnes travaillent actuellement à l'usine S.I.M.C.A. », *Sud - Ouest*, 26 novembre 1965, p.6, A.D.C.M., JX 262/103.

40. SAINT-JULIEN, Thérèse, *ibid*, p.693.

41. DELAFOSSE, Marcel, *ibid.*, p.281.

42. LEDOUX, Serge, « SIMCA, quatre ans après... », *La France*, 23 octobre 1971, p.4, A.D.C.M., JX 263/100.

Cette usine produit des pièces détachées, à partir des matières premières en provenance des fonderies de Chiosy et de Pont-à-Mousson, transportées par chemin de fer ou camions.

Elle fabrique des suspensions et des transmissions pour toutes les voitures de la marque SIMCA. Ces pièces sont expédiées, par voie ferroviaire, à Poissy, usine mère où sont montés les véhicules de la marque⁴³.

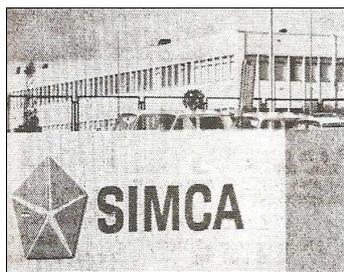
L'usine est « autonome » affirme son directeur, M.Georges Roy⁴⁴. « Elle a la responsabilité d'un organe complet ». Son directeur qui l'administre depuis Poissy, devient directeur « résident » en janvier 1969.

En quelques années, l'usine « a gagné un degré élevé de technicité et un état d'esprit. Elle a gagné son bâton de maréchal » dit-il.

doc9

Les ateliers SIMCA,

Photo GAILLARD, Jean, *Sud-Ouest*, 29 mars 1969



doc10

Entrée de l'usine SIMCA,

Photo GAILLARD, Jean, *Sud-Ouest*, 29 mars 1969

43. DEVEAU, Jean Michel, *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge*, Paris, P.U.F., 1974, p.122

44. LEDOUX, Serge, « Simca quatre ans après... », *Sud-Ouest*, 27-3-1969, A.D.C.M., JX 262/129

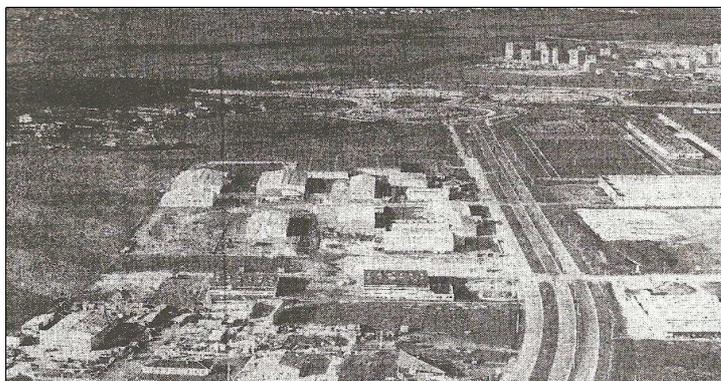
I.1.4 La zone industrielle accueille d'autres entreprises.

A proximité de SIMCA, s'implante une cinquantaine de P.M.E., dont l'entreprise Dufour, avec 300 salariés en 1971.

En janvier 1969, M. Dechartre, Secrétaire d'État à l'Équipement, inaugure le chantier naval Amel⁴⁵ : 12 000 mètres carrés, dont 5 300 couverts. Le chef d'entreprise, M. Amel emploie alors soixante-dix personnes. Il « espère pouvoir embaucher bientôt une trentaine de nouveaux employés ».

M. Salardaine, alors Maire de La Rochelle et Président du S.I.V.O.M., s'attache à montrer le travail réalisé par le Syndicat : 130 hectares achetés, 100 vendus et en cours d'occupation.

Une extension est prévue, alors que la déviation routière nord s'achève. La déviation de l'est, reliée à la zone industrielle de Périgny par un échangeur, voit, elle aussi, le jour. Il précise que les travaux de la Z.U.P. de Périgny qui, « dans dix ans accueillera dix mille familles », commencent eux aussi.



doc11.
Zone industrielle de Périgny.
En fond , à droite, la Z.U.P. en construction
Sud-Ouest, 15 octobre 1971

Fin 1971, la zone industrielle, outre l'usine SIMCA et ses presque 3000 salariés, compte douze entreprises en activité. D'autres sont en cours d'installation. « Le Rungis » rochelais, comprenant un marché de gros et des abattoirs, doit y être construit⁴⁶. Cet ensemble ne sera pas réalisé. Michel Crépeau et les délégués au SIVOM décident de « choisir les logements sociaux plutôt qu'un abattoir » à La Rochelle⁴⁷.

Les délégués du S.I.V.O.M. expriment leur volonté de voir cette zone devenir une véritable petite ville. « Que les bâtiments soient d'un abord agréable, d'une architecture relativement recherchée et entourés de nombreux espaces verts. Ils veulent, « non pas un univers industriel concentrationnaire, mais une cité où les habitants ont plaisir à travailler et où les clients aiment à revenir, un peu comme des touristes »⁴⁸.

Le développement rapide et important de cette zone industrielle de Périgny, constitué pour la circonstance, doit induire un afflux de salariés. Il est nécessaire de prévoir des logements à proximité. La création d'une deuxième Z.U.P. s'impose.

45. LEDOUX, Serge, « M. Dechartre, secrétaire d'État à l'équipement, inaugure un chantier de construction navale à Périgny... », *Sud-Ouest*, 21 janvier 1969, A.D.C.M., JX 262/ 130.

46. *La France*, 23 octobre 1965, donne la liste de ces 12 entreprises : les Miroiteries des Charentes, Truchetet-Tansini, France-Boissons Nord, la Société bordelaise de fabrication métallique, l'entreprise Genêt, l'Omnium électrique du Sud-Ouest, Michel Dufour S.A., les chantiers Amel, l'Union française d'alimentation, la S.A.F., les établissements Godet, la S.M.C.I.B., Gervais-Danone, Dufour Frères et l'entreprise Harranger.

47. LEDOUX, Serge, « Désireux de pratiquer une politique sociale, le S.I.V.O.M. choisit les logements sociaux plutôt qu'un abattoir », *La France*, 29 mai 1971. Décision du Comité du SIVOM du 27 mai d'abandonner la construction de l'abattoir rochelais, celui de Rochefort étant considéré comme suffisant. L'économie réalisée devait permettre de subventionner des logements HLM pour personnes âgées et seules dans la ZUP de Périgny.

48. BLAZY, François, « Zone industrielle de La Rochelle-Périgny. II- Une initiative du S.I.V.O.M. pour endiguer le chômage », *ibidem*.

